



1. Déterminez l'emplacement des agrès en tenant compte de l'espace (minimal) nécessaire.
2. Creusez le trou pour la fondation selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est supposée pour effectuer un montage stable.
3. Pour le drainage, interposer une couche de gravillon d'une épaisseur d'environ 10 cm entre la partie inférieure du montant et le radier de la fondation.
3. Placez le montant dans le trou de fondation. Le marquage du niveau à jouer (=goupille) correspond à la profondeur d'ancrage. Alignez le montant à l'aide du marquage (voir détail du schéma ou plan de fondation)
4. **Avant le montage des éléments pré-montés ou des pièces détachées, graisser les vis avec la pâte de montage fournie. Serrez les vis après la mise au point des agrès.**
Détail d'assemblage voir schéma X.
5. Remplissez le trou avec du béton comprimé de la classe C20/25, arrondissez les angles et recouvrez la fondation d'un matériau approprié.
6. Autorisation d'utilisation après la prise complète du béton.
7. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.

Veillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

